Resolution sur la situation des droits de l'homme au Tchad

2006/2542(RSP) - 15/03/2006 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation au Tchad, préparée par sa commission du développement.

Face à la dégradation continue du climat au Tchad, notamment en matière de respect des droits de l'homme, le Parlement invite le Conseil, la Commission et les États membres à faire pression sur le gouvernement tchadien pour renforcer l'État de droit et mettre fin à l'impunité qui sévit dans ce pays.

Alarmé par le fait que la population civile, déjà affectée par la sécheresse et la famine, **ne tire aucun bénéfice des milliards de dollars dérivés de la vente du pétrole**, le Parlement demande au gouvernement tchadien d'indiquer de façon claire et transparente l'utilisation des revenus pétroliers. Il condamne le fait que 10% des revenus du pétrole aient été annulés du fonds pour les générations futures et affectés à la liste des "secteurs prioritaires", dont les dépenses militaires font désormais partie. Il demande également au gouvernement tchadien de destiner les fonds des revenus du pétrole au développement, en particulier à l'approvisionnement en eau potable, à la santé et à l'éducation, ainsi qu'à l'organisation des élections;

En ce qui concerne la question des enfants soldats, le Parlement appelle le gouvernement tchadien de mettre un terme au **recrutement forcé de jeunes soldats** dans l'armée gouvernementale. Il s'inquiète également des actes de représailles perpétrés par les forces de l'ordre envers la population et les militants de l'opposition. Dans la foulée, le Parlement demande au Conseil, à la Commission, aux États membres, aux Nations unies et à l'Union africaine de mettre à la disposition de Mission africaine d'observation au Soudan (AMIS) des ressources financières, matérielles et militaires beaucoup plus importantes.

Le Parlement souligne également la gravité du problème des **mines terrestres** et des munitions tirées et non explosées dans le Sud du Soudan. Il invite tous les acteurs concernés à procéder sans retard à la dépollution des zones minées afin de dégager les routes et permettre aux personnes déplacées et aux réfugiés de regagner leurs foyers.

Sur la question des **élections**, le Parlement demande au gouvernement tchadien de fixer au plus tôt le calendrier officiel des prochaines élections, non seulement présidentielles, mais aussi législatives, en conformité avec ses obligations constitutionnelles. Il demande notamment que l’Union puisse envoyer une mission d'observation électorale au Tchad, afin de suivre et de favoriser le bon déroulement du processus électoral.

Des mesures sont également demandées en matière de transparence des fonds octroyés ainsi qu’en matière de lutte contre la corruption. De même, en matière de **développement**, le Parlement appelle à de nouvelles mesures destinées à favoriser la mise en place de conditions favorables pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement tels que fixés par les Nations unies. Le Parlement appelle également à la poursuite de l’aide humanitaire dans ce pays.

Enfin, le Parlement demande que M. **Hissène Habré**, l'ancien dictateur du Tchad refugié au Sénégal depuis 1990, soit enfin jugé en Afrique, ou alors extradé et jugé en Belgique en vue d'un procès juste et équitable.